

La phrase française dans l'expression écrite de quelques apprenants égyptiens

Par

Tarek Abdel-Naïm Assem *

Le résumé

Notre recherche intitulée « **La phrase française dans l'expression écrite de quelques apprenants égyptiens** » vise à analyser la phrase française dans l'expression écrite de quelques apprenants égyptiens, celle qui est la limite supérieure de la syntaxe. Cette recherche traite aussi la syntaxe des énoncés minima et la syntaxe de coordination et de subordination. Mais il faut signaler que cette étude traite l'analyse pour le corpus du français écrit de nos informateurs, celui-ci montre l'absence de la concordance des temps, des pronoms personnels "y" et "en", des propositions subordonnées relatives et des propositions subordonnées interrogatives.

La méthode d'analyse adoptée dans notre étude est descriptive. Nous avons décrit la syntaxe de la phrase française dans l'expression écrite par nos étudiants à l'université.

Le corpus que nous dépouillons et analysons ici provient de nos notes du français écrit de ces étudiants à travers un article rédigé par chaque étudiant en 4^{ème} année à la faculté des Langues à l'université de Sohag.

En traitant la phrase française dans notre corpus, nous avons vu si l'échantillon choisi utilise fréquemment la phrase simple ou la phrase complexe et quels types des subordonnées sont les plus fréquents dans leur expression écrite.

* Dr. Tarek Abdel-Naïm: Maître de conférences -Faculté des Langues (Al-Alsun) - Université de Sohag

En analysant la syntaxe de la phrase française chez nos informateurs, nous avons observé qu'ils tendent à utiliser les énoncés simples aux dépens d'énoncés complexes.

Nous avons aussi remarqué que les informateurs utilisent mal les verbes transitifs indirects parce que ces derniers sont directs dans leur langue maternelle. (Le fils obéit à ses parents)

En réalité le système éducatif universitaire qui ne leur permet pas suffisamment de s'exprimer correctement en français. C'est un système qui ne s'occupe pas des difficultés de la langue française comme la concordance des temps, les accords, les énoncés complexes...etc. C'est pourquoi, nous pouvons dire que les professeurs à l'université devraient traiter ces points négatifs dans l'enseignement du français. Il ne faut pas aussi ignorer comment remédier aux aspects négatifs de l'interférence entre l'arabe et le français.

Mots clés : phrase – syntaxe – expression écrite – subordonnée – concordance des temps

L'objectif de notre étude syntaxique est d'analyser la phrase française dans l'expression écrite de quelques apprenants égyptiens, celle qui est la limite supérieure de la syntaxe. Cette recherche va aussi traiter la syntaxe des énoncés minima et la syntaxe de coordination et de subordination. Mais il faut signaler que cette étude va traiter l'analyse pour le corpus du français écrit de nos informateurs, celui-ci montre l'absence de la concordance des temps, des pronoms personnels "y" et "en", des propositions subordonnées relatives et des propositions subordonnées interrogatives.

La méthode d'analyse adoptée dans notre étude est descriptive. Nous allons décrire la syntaxe de la phrase

française dans l'expression écrite par nos étudiants à l'université.

Le corpus que nous dépouillons et analysons ici provient de nos notes du français écrit de ces étudiants à travers un article rédigé par chaque étudiant en 4^{ème} année à la faculté des Langues à l'université de Sohag.

En ce qui concerne l'usage de la langue française en Egypte, nous pensons qu'on peut distinguer quatre groupes de locuteurs:

- les élèves des écoles expérimentales qui étudient le français comme première langue étrangère.
- les élèves des écoles privées qui étudient le français comme deuxième langue étrangère à côté de l'anglais.
- les lycéens qui étudient le français trois ans seulement.
- les étudiants aux facultés des Lettres, de Pédagogie et des Langues (Al-Asun).

Notre recherche est centralisée et structurée sur la phrase française écrite par quelques étudiants égyptiens au département de français pour quatre ans. Dans nos universités gouvernementales, il y a plusieurs langues principales comme l'anglais, le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Pour les étudiants du département de français aux universités du Caire et d'Alexandrie, il a fallu qu'ils aient déjà étudié le français comme première langue étrangère. Mais aux universités provinciales, on accepte les étudiants qui ont déjà appris le

français comme deuxième langue étrangère pour trois ans seulement.

En traitant la phrase française dans notre corpus, nous allons voir si l'échantillon choisi utilise fréquemment la phrase simple ou la phrase complexe et quels types des subordonnées sont les plus fréquents dans leur expression écrite.

Georges Mounin voit que *«la syntaxe fonctionnelle veut décrire les moyens dont le locuteur dispose pour communiquer l'expérience qu'il a de la réalité.»*¹

Mais Martinet voit que *«l'objet de la syntaxe est d'exprimer par quels moyens les rapports qui existent entre les éléments de l'expérience peuvent être marqués dans une succession d'unités linguistiques de manière que le récepteur du message puisse reconstruire cette expérience.»*² Selon Martinet³, *«les fonctionnels sont des monèmes ou synthèmes qui marquent la nature particulière d'une détermination. En français, les fonctionnels sont les mots désignés par la grammaire comme prépositions et conjonctions.»*

Avant de répondre à cette question, nous allons noter les plus importantes remarques sur la construction de la phrase française dans l' expression écrite chez les étudiants de 4^{ème} année au département de français à la faculté des Langues (Al-Alsun) à l'université de Sohag.

¹ - Georges Mounin, "Dictionnaire de la linguistique", Puf, Paris, 2003, p.319

² - André Martinet, "Syntaxe générale", Armand Colin, Paris, 1997, p.16

³ - André Martinet, "Grammaire fonctionnelle du français", Didier, Paris, 1979, p. 141

- En ce qui concerne la fonction dative, il est clair que dans notre corpus, nos informateurs préfèrent l'emploi des deux participants sous une forme nominale:

Ex: La fille offrira les fleurs à sa mère. (ce type est fréquent)
 = *Elle les lui offrira. (ce type n'est pas fréquent)*

- Nos informateurs utilisent bien le pronom sujet de la 3^{ème} personne, ils en distinguent le genre et le nombre. Mais il y a plusieurs observations qui attirent l'attention. L'opposition il/elle, ils/elles, se réfère à l'interférence entre l'arabe, la langue maternelle de nos informateurs, et le français, la deuxième langue étrangère.

Ex: J'aime la campagne. Il me plaît beaucoup.

Dans l'exemple précédent, ils utilisent *il* parce que *la campagne* est en genre masculin en arabe. D'autre part, nous remarquons l'accord faux entre le sujet et son prédicat dans les énoncés suivants.

- *La plupart des femmes travaille.*
- *Les vacances est agréable à Alexandrie.*
- *Tout le monde aiment vivre en ville.*

En parcourant les erreurs commises dans les énoncés précédents, nous voyons que dans le premier énoncé, l'informateur considère la plupart comme singulier. C'est la même faute commise dans le deuxième énoncé. Mais au troisième énoncé, l'informateur considère tout le monde comme pluriel. La correction est la suivante :

- *La plupart des femmes travaillent.*
- *Les vacances sont agréables à Alexandrie.*
- *Tout le monde aime vivre en ville.*

De même, nos informateurs utilisent rarement le pronom indéfini "on", au contraire, ce pronom est très fréquent chez les Français.

Ex: On a passé les vacances à Alex.

«Le pronom 'on' est le moyen par lequel celui qui parle se masque, se fond dans une masse plus ou moins vaste, indéfinie; on établit le cadre d'un discours anonyme, dont la validité est présentée comme valent relativement à une communauté.»¹

- **En ce qui concerne** la fonction objet, les verbes qui connaissent cette fonction sont appelés verbes transitifs, et ceux qui l'ignorent sont appelés verbes intransitifs. Dans l'exemple " Il voit la femme ", la fonction objet est postposée, mais si elle est remplacée par un pronom personnel, elle est antéposée " Il la voit ".

Pour notre corpus, la fonction objet représente des difficultés chez nos étudiants en utilisant les pronoms du complément d'objet. Ils trouvent beaucoup de difficulté à savoir la place exacte du pronom et à l'accorder correctement avec l'auxiliaire "avoir".

- *Je les vais voir.*
- *Mes amis, je les ai vu.*

Dans le premier énoncé, l'informateur met le pronom avant le verbe aller au future proche. Quant au second énoncé, il oublie l'accord. Voici la correction:

- *Je vais les voir.*

- *Mes amis, je les ai vus.*

Au contraire de l'arabe, les verbes *exprimer, chercher et obtenir*, sont transitifs directs:

- *Paul exprime sa joie.*
- *Je cherche le livre.*
- *Ce champion a obtenu le prix.*

Mais les verbes *plaire à, donner à, obéir à, conseiller à, ordonner à, prêter à, ressembler à* sont transitifs indirects, au contraire de l'arabe.

- *Ce cadeau plaît à mon père. = Ce cadeau lui plaît.*
- *Je donne la rose à ma mère. = Je la lui donne.*
- *Elle obéit à ses parents. = Elle leur obéit.*

Pour la fonction dative, elle est marquée par la préposition à devant un nom animé. Nos informateurs n'ont aucune difficulté en utilisant cette fonction qui est très proche de l'arabe.

- *Le professeur explique la leçon aux élèves.*
- *La fille offrira la rose à sa mère.*
- *Il raconte l'histoire aux enfants.*
- *Je donne le cadeau à mon ami.*

- Pour la fonction spatiale, elle répond à une question introduite par *où ?* ou un syntagme comportant *où* comme : *d'où ?, par où ? et pour où aller ?*. Pour la préposition *pour*, dans notre corpus, la plupart de nos informateurs remplacent la préposition *pour* par le fonctionnel *à* ou *en*. Ce problème apparaît surtout avec le verbe partir.

Ex: Je pars au Caire.

Ils devraient dire " *Je pars pour le Caire.*"

Pour la préposition *contre*, dans notre corpus, la plupart de nos informateurs remplacent la préposition *contre* par le fonctionnel *sur*. Ce problème apparaît dans les exemples suivants:

Ex: Dans ma chambre, il y a un tableau sur le mur.

Ils devraient dire " *il y a un tableau contre le mur.*"

En général, les informateurs ne préfèrent pas l'emploi du pronom "y" qui remplacent le complément circonstanciel de lieu.

Ex: La campagne est magnifique et j'aime y vivre.

- Quant à la fonction temporelle, elle répond à une question introduite par: Quand ?, Depuis quand ?

- *Quand partiras-tu ? - Je partirai après-demain.*

- *Depuis quand travaillez-vous ? - Je travaille depuis trois ans.*

Mais il est remarquable que le complément circonstanciel de lieu ou de temps peut être déplacé en tête de phrase pour le mettre en valeur:

- *Après-demain, je partirai.*

- *Depuis trois ans, je travaille.*

- La fonction modale est remarquée par l'emploi de la préposition "avec". Cette fonction est indépendante du choix du verbe. Il y a plusieurs exemples cités dans notre corpus:

- *Je vais l'université avec joie.*

- *Je dis mon avis avec prudence.*

Cette fonction est accompagnée d'une expansion introduite par le fonctionnel "à".

- *Je pense à mes parents.*

- *Tous les jeunes pensent à leur avenir.*

Il y a d'autres cas analogues comme: compter sur, douter de, jouer à...

- *Je compte sur toi.* - *Elle doute de ses camarades.*

- *Je joue au football.*

Martinet précise les fonctions indirectes lorsqu'un indicateur de fonction introduit nécessairement une expansion particulière au verbe. Par ex., «*Je doute de sa parole, Il songe à l'avenir, Elle l'a convaincu de son erreur.*»¹

Après avoir étudié les énoncés minima et les fonctions syntaxiques dans notre corpus, il faut affirmer que nos informateurs ont trouvé beaucoup de difficulté à rédiger correctement la phrase française dans l'expression écrite. En grammaire, une phrase peut être considérée comme un ensemble autonome, réunissant des unités syntaxiques organisées selon différents réseaux de relations plus ou moins complexes appelés subordination, coordination ou juxtaposition.

Dans la phrase française, il convient de déterminer trois choses: d'abord, où commence et où finit la phrase, ensuite, quelle est sa structure interne, enfin, quels sont les éléments éventuels qui échappent à sa syntaxe.

A l'oral, une phrase est habituellement identifiée par l'intonation: c'est la chute du ton de la voix dans son ultime segment qui nous indique qu'une phrase se termine.

¹ - André Martinet, *Grammaire fonctionnelle du français*, p. 165.

A l'écrit, la limite habituelle de la phrase est un signe de ponctuation: le point, mais également, le point d'exclamation, le point d'interrogation, les trois points de suspension (parfois, le double point, ou encore, le point-virgule). La première lettre de la phrase est obligatoirement une majuscule. Cependant, il peut arriver que ce cadre formel (phrase orale aussi bien que phrase écrite) ne coïncide pas avec la syntaxe. Deux cas peuvent alors se présenter: soit la syntaxe déborde du cadre de la phrase, soit celle-ci contient plusieurs syntaxes indépendantes.

Un tel type de phrase permet de faire partager l'état d'esprit du locuteur. A l'écrit, il s'agit le plus souvent d'une figure de style:

«Et j'ai connu un moment de désespoir absolu. Le premier de ma vie consciente. Un moment de haine pure, aussi, envers cette femme altière et ses manigances.»¹

Ces trois phrases formelles n'en forment qu'une seule du point de vue syntaxique. Les deux dernières phrases (phrases nominales) sont en fait des appositions du nom "moment" de la première phrase. Il est remarquable que la grammaire traditionnelle appelle de telles unités: des propositions indépendantes. Elles sont le plus souvent séparées par des signes de ponctuation, tels que virgule, point-virgule, double point, tiret, etc. ou encore par un coordonnant:

C'est les vacances: je fais la grasse matinée.

¹- Françoise GIROUD, *Leçons particulières*, Fayard, Paris, 1990, p.31.

Ces deux segments séparés par le deux-points sont liés d'un point de vue sémantique mais autonomes d'un point de vue syntaxique. Ces deux segments peuvent être analysés comme deux phrases indépendantes. Remarquons que lorsqu'une proposition indépendante se confond avec la phrase, une telle phrase est dite "monopropositionnelle":

Ex: Tarek arrive.

Pour rédiger une phrase française correcte, nos informateurs doivent connaître la structure minimale de la phrase, les types différents de la phrase, sa forme, les propositions dans la phrase, la nature et la fonction des subordonnées sans avoir oublié la concordance des temps.

- La structure minimale de la phrase :

La phrase nominale est une phrase privée de verbe. Elle peut être accompagnée ou non d'une exclamation. Elle est souvent constituée d'un seul et unique élément:

La mer, Les vacances, Le soleil, Le camping. Formidable !

Mais la phrase nominale peut également contenir deux éléments. Dans ce cas, on peut dire qu'il y a un début d'organisation (un début de syntaxe), car on est en présence d'un sujet et d'un élément juxtaposé qui nous renseigne sur ce sujet. L'absence de verbe nous invite à deviner le type de lien existant entre ces deux éléments:

Ex: Habitude servitude.

Il faut signaler que quelque soit le nombre d'éléments, une phrase nominale est souvent une phrase asyntaxique, c'est-

à-dire, une phrase privée de syntaxe. En dehors du cas particulier de la phrase nominale, le sujet et le verbe sont les deux constituants principaux de la phrase. La véritable syntaxe ne commence qu'à partir du moment où l'on a cette structure minimale, sujet et verbe:

Ex: Tarek joue.

On dit que le verbe constitue le propos de la phrase (ou prédicat), c'est-à-dire, ce que l'on dit du thème:

Ex: Tarek joue très bien au football.

La phrase a besoin d'un sujet et d'un verbe, encore une fois, d'un point de vue syntaxique, c'est le verbe, et lui seul, qui constitue le centre de celle-ci, car le sujet dépend du verbe. Une phrase est organisée autour du verbe (on l'appelle le noyau), et parmi les éléments qui dépendent de celui-ci (on appellera ces éléments, les satellites), le sujet a la primauté. Les grammairiens actuels considèrent généralement que la phrase de base: déclarative (ni interrogative, ni exclamative), affirmative (pas négative), active (ni passive, ni pronominale), est constituée au moins d'un sujet et d'un verbe (non nominale).

- Contraintes syntaxiques

En cas d'interrogation directe, la présence du point d'interrogation est obligatoire (à la différence de l'interrogation indirecte). En ce qui concerne l'outil interrogatif, l'interrogation directe globale n'a besoin d'aucun outil (mis à part la locution "est-ce que"). L'interrogation directe partielle par contre, en

exige un. Cet outil fait obligatoirement partie de l'une des trois catégories suivantes:

- Pronoms interrogatifs (qui, que, quoi, où, lequel);

Ex: Qui est absent ?

- Adjectifs interrogatifs (quel, combien de);

Ex: Quel sport aimes-tu ?

- Adverbes interrogatifs (combien, comment, pourquoi, quand):

Ex: Quand arrive le train ?

En ce qui concerne le mode du verbe principal, dans l'interrogation directe, le verbe principal n'a pas de mode spécifique. L'indicatif est employé couramment, l'infinitif parfois, ainsi que les phrases nominales (mais jamais l'impératif, ni le subjonctif):

Comment traduire ?

Que sais-je ?

¹«*La syntagmatique est l'étude des combinaisons de syntagmes. Les syntagmes sont des groupes d'unités de première articulation (morphèmes ou monèmes) qui constituent des unités de sens. Nous devons à la linguistique moderne et à Jean Fourquet l'élaboration de la notion des groupes syntaxiques.*»

Frédéric François définit l'énoncé minimal que c'est la présence des termes syntaxiquement nécessaires à la mise en

¹ - Patrick Guelpa, "Introduction à l'analyse linguistique", Armand Colin / Masson, Paris, 1997, p. 165 – p. 184

relation des éléments de cet énoncé minimal lui-même, ainsi que des expansions qu'ils peuvent recevoir à l'exclusion des termes dont l'absence ne gêne pas l'identification de la fonction des autres termes, comme la dans "*La pomme tombe*", ou rai dans "*J'aimerai la pomme*".¹

D'après Martinet, l'expression des procès constitue une classe particulière de verbes, caractérisés donc par leur seul emploi prédicatif, à laquelle peuvent se rejoindre des verbes d'état. Ceux-ci et certains verbes de procès ne comportent qu'un seul participant ou plusieurs participants coordonnés; c'est-à-dire, assumant les mêmes rapports avec leur contexte: *L'homme souffre, l' homme travaille, l'homme et la femme travaillent.*²

Le verbe à deux participants désignent les verbes transitifs. Le sujet est le premier participant et le complément est le deuxième participant qui peut être représenté par un nom ou un pronom:

Ex: Le professeur enseigne la leçon.

Ex: Il l'enseigne.

Ce type est aussi fréquent dans notre corpus.

Le troisième participant est marqué par une fonction spécifique dite dative: dans l'exemple "*on lui donne un coup de bâton*", donner ne se conçoit pas sans quelqu'un qui reçoit le don... ou le subit. «*Il s'agit d'une fonction spécifique. Cette*

¹ - Frédéric François, " *De la linguistique à l'enseignement de la langue*", Puf, Paris, 1974, p. 43

² - André Martinet, "*Syntaxe générale*", p. 199

fonction peut fort bien être la seule spécifique si elle coexiste avec un agent-sujet (Il lui nuit), mais sans objet. Mais elle coexiste le plus souvent avec deux fonctions correspondants aux rôles de patient ou agent: par exemple donner implique obligatoirement quelqu'un qui donne, quelque chose qui est donné et quelqu'un à qui l'on donne.»¹

Il est clair que dans notre corpus, nos informateurs préfèrent l'emploi les deux participants sous une forme nominale:

Ex: La fille offrira les fleurs à sa mère. (ce type est fréquent)

= Elle les lui offrira. (ce type n'est pas fréquent)

Après avoir étudié les énoncés minima et les fonctions syntaxiques dans notre corpus, il faut affirmer que nos informateurs ont plusieurs difficultés.

Quelle espèce de propositions nos informateurs utilisent-ils ?

La plupart des informateurs égyptiens écrivent la phrase simple: elle se compose d'une proposition indépendante. Elle a un sens complet par elle-même. Elle se suffit grammaticalement à elle-même.

Ex: Tarek va à l'hôpital.

Quelques informateurs écrivent la phrase complexe qui se compose d'une proposition principale et une ou plusieurs propositions subordonnées. La proposition principale n'a pas généralement un sens complet par elle-même. Elle ne se suffit pas grammaticalement à elle-même. Elle a besoin d'être complétée par une proposition subordonnée.

¹ - André Martinet, "Syntaxe générale", p. 200

Ex: Tarek va à l'hôpital parce qu'il est malade.
la principale

Ex: Tarek va à l'hôpital parce qu'il est malade.
la subordonnée

- Pour les propositions coordonnées, ils utilisent fréquemment les conjonctions de coordination *et, ou, ni, mais, car, or, donc*, ou les adverbess de liaison *alors, puis, ensuite, enfin, etc...*

Ex: *Je vais au club mais mon frère va au cinéma.*

- Pour les propositions juxtaposées, elles sont des propositions de même nature placées l'une à côté de l'autre et séparées par un signe de ponctuation.

Ex: *Il pleut, tout le monde rentre chez soi.*

- Mais quant à la proposition incidente (intercalée) qui est placée au milieu ou à la fin d'une autre proposition, son usage est rare dans l'expression écrite de nos informateurs.

Ex: *Tu oses m'insulter! dit le lion.*

En parcourant le corpus de notre étude, il est très fréquent l'emploi des subordonnées introduites par un subordonnant comme la subordonnée complétive, la subordonnée relative, la subordonnée interrogative indirecte et la subordonnée circonstancielle.

Ex: Je vois que le cheval court.

Ex: Je vois les ouvriers qui vont à l'usine.

Ex: Je ne sais pas pourquoi tu n'es pas venu.

Ex: Je finis le devoir avant que mon père arrive.

Mais il est très rare l'emploi des subordonnées non introduites par un subordonnant comme la subordonnée infinitive et la subordonnée participe.

Ex: Je vois le cheval courir.

Ex: Le chat parti, les souris dansent.

Forme active et forme passive ?

Dans les écritures de nos informateurs, l'usage de la forme active où le sujet fait l'action est plus fréquent que la forme passive où le sujet subit l'action.

- *Le professeur explique la leçon. (forme active)*

- *La leçon est expliquée par le professeur. (forme passive)*

Les étudiants confondent souvent le présent passif avec le passé composé actif d'un verbe intransitif.

- *Je suis parti (passé composé du verbe intransitif).*

- *Je suis battu par mon père. (présent passif).*

Temps simples ou temps relatifs ?

D'après notre corpus, l'usage des temps simples est plus fréquent que celui des temps relatifs. Les temps simples servent à situer l'action dans le temps par rapport au moment où l'on parle comme le présent, le passé composé, le passé simple, le futur simple et l'imparfait.

- *Maintenant, je lis le journal.*

- *Hier, j'ai lu le journal.*

- *Demain, je lirai le journal.*

En ce qui concerne les temps relatifs, ils servent à situer l'action dans le temps par rapport au moment où l'on parle comme les temps absolus, mais ils servent en même temps à situer l'action par rapport au moment où a lieu une autre action.

b. Si le verbe principal est au passé, on observe la règle de la concordance des temps:

- J'ai voulu qu'il vînt en ce moment-là. (subj. imparfait)
qu'il fût venu avant votre retour.(subj. plus-que-parfait)

Application de la concordance des temps sur le discours direct et indirect :

1- Verbe de la principale au présent (les temps ne changent pas)	Tarek me dit: " Je suis malade." Tarek me dit qu'il est malade.
2- Verbe de la principale au passé (les temps changent suivant la concordance des temps)	- Tarek m'a dit: "Je suis malade." Tarek m'a dit qu'il était malade. - Tarek m'a dit: " Je serai libre demain." Tarek m'a dit qu'il serait libre le lendemain.
Interrogation indirecte	-Tarek m'a dit: " Où pars-tu maintenant ?" Tarek m'a demandé où je partais en ce moment-là. -Tarek m'a dit: " Où es-tu parti hier ?" Tarek m'a demandé où j'étais parti la veille.

Nos informateurs doivent respecter que la subordonnée conjonctive complétive introduite par "que" a son verbe à l'indicatif, au conditionnel ou au subjonctif.

Ex: Il est certain que votre blessure est grave.

Ex: *Je souhaite que vous soyez en bonne santé.*

Ex: *Je crois qu'il partirait aujourd'hui.*

Quant à la subordonnée conjonctive circonstancielle, elle a aussi son verbe à l'indicatif ou au subjonctif.

Ex: *J'écrivais mon devoir quand mon père est venu. (indicatif)*

Ex: *Je finis mon devoir avant que mon père vienne. (subjonctif)*

Conclusion

Sans doute, la syntaxe est le domaine de la linguistique qui s'occupe de l'étude de la phrase.

En analysant la syntaxe de la phrase française chez nos informateurs, nous avons observé qu'ils tendent à utiliser les énoncés simples aux dépens d'énoncés complexes.

Nous avons aussi remarqué que les informateurs utilisent mal les verbes transitifs indirects parce que ces derniers sont directs dans leur langue maternelle. (Le fils obéit à ses parents)

En outre, la plupart de nos informateurs n'utilisent pas convenablement la subordonnée relative. Ils utilisent les pronoms relatifs simples: qui, que, où. Mais pour la subordonnée complétive, ils font beaucoup de fautes.

En réalité le système éducatif universitaire qui ne leur permet pas suffisamment de s'exprimer correctement en français. C'est un système qui ne s'occupe pas des difficultés de la langue française comme la concordance des temps, les accords, les énoncés complexes....etc. C'est pourquoi, nous pouvons dire que les professeurs à l'université devraient traiter ces points négatifs dans l'enseignement du français. Il ne faut pas aussi ignorer comment remédier aux aspects négatifs de l'interférence entre l'arabe et le français.

Bibliographie

- FRANÇOIS Frédéric, "*De la linguistique à l'enseignement de la langue*", Puf, Paris, 1974.
- GIROUD Françoise, "*Leçons particulières*", Fayard, Paris, 1990.
- GUELPA Patrick, "*Introduction à l'analyse linguistique*", Armand Colin / Masson, Paris, 1997.
- LEEMAN BOUIX Danielle, "*Les fautes de français existent-elles ?*", Seuil, Paris, 1998.
- MAINGUENEAU Dominique, "*Syntaxe du français*", 2^{ème} édition, Hachette, Paris, 2007.
- MARTINET André, "*Grammaire fonctionnelle du français*", Didier, Paris, 1979.
- MARTINET André, "*Syntaxe générale*", Armand Colin, Paris, 1997.
- MONNERET Philippe et RIOUL René, "*Questions de syntaxe française*", Puf, Paris, 1999.
- MOUNIN Georges, "*Dictionnaire de la linguistique*", Puf, Paris, 2003.
- SOUTET Olivier, "*La syntaxe du français*", Collection "Que sais-je ?", 7^{ème} édition, Presses Universitaires de France/Humensis, 2018.

- TELLIER Christine, "*Éléments de syntaxe du français*",
Chenelière Éducation, Canada, 2016.

-Sites électroniques

1-www.larousse.fr, janvier 2020.

2-www.academia.edu, mars 2020

3-www.francais.lingolia.com, mars 2020

4-www.linguist.univ.paris.diderot.fr, juillet 2020

الجملة الفرنسية في التعبير الكتابي لدى بعض المتعلمين المصريين

مخلص

يهدف هذا البحث إلى تحليل الجملة الفرنسية التي تمثل الحد الأعلى في علم التراكيب كما يتناول البحث أيضا تركيب الجمل المعطوفة والتابعة، ويحلل البحث أيضا من خلال العينة المفحوصة غياب قاعدة التوافق الزمني لدى الطلاب وندرة استعمال بعض الضمائر الشخصية والجمل التابعة الموصولة والاستفهامية، وقد استخدمنا الطريقة الوصفية في تحليل تراكيب الجملة الفرنسية لدى المتعلمين المصريين.

وقد قمنا باختيار عينة من طلاب الفرقة الرابعة بكلية الألسن بجامعة سوهاج لدراسة وتحليل التعبير الكتابي لديهم. وقد لاحظنا سوء استخدامهم للأفعال المتعدية غير المباشرة لتعارضها مع لغتهم الأم.

ولابد أن نشير أن النظام التعليمي الجامعي لا يسمح بشكل كاف بالتعبير الكتابي بصورة صحيحة وعلى أساتذة اللغات في جامعتنا علاج نقاط الضعف في التعبير الكتابي للجملة الفرنسية ومراعاة الاختلاف بين تركيب الجملة في العربية والفرنسية

الكلمات المفتاحية: الجملة - التراكيب - التعبير الكتابي - الجملة التابعة - توافق الأزمنة